



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada



ÉTATS FINANCIERS MINISTÉRIELS (non audités) **2017-2018**

Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2017-2018

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2018, ainsi que de tous les renseignements qui y figurent, incombe à la direction d'Environnement et Changement climatique Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des directives et pratiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans les états financiers. Certains renseignements présentés sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières d'Environnement et Changement climatique Canada. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* d'Environnement et Changement climatique Canada concordent avec les états financiers.

Également, il incombe à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi qu'à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant rigoureusement des employés qualifiés, en veillant à leur formation et à leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres d'Environnement et Changement climatique Canada soient au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant à une évaluation annuelle fondée sur le risque en termes d'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation annuelle fondée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2018 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor. Les résultats et les plans d'action sont présentés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne d'Environnement et Changement climatique Canada sont aussi examinés par le personnel de la vérification interne, une source indépendante qui procède à des vérifications périodiques de différents secteurs opérationnels d'Environnement et Changement climatique Canada et par le Comité ministériel d'audit qui révisé et donne des conseils au sous-ministre pour le maintien adéquat du système de contrôle et des rapports financiers ainsi que pour recommander les états financiers au sous-ministre d'Environnement et Changement climatique Canada.

Les états financiers d'Environnement et Changement climatique Canada n'ont pas été vérifiés.

(la version originale anglaise a été signée par)

Stephen Lucas

Sous-ministre

Gatineau, Canada

Date : _____

(la version originale anglaise a été signée par)

Carol Najm

Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date : _____

État de la situation financière (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Au 31 mars

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	226 552 \$	141 235 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	39 789	21 903
Revenus reportés (note 6)	16 099	6 831
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 7)	8 986	9 738
Avantages sociaux futurs (note 8)	27 285	26 260
Passif environnemental (note 5)	193 510	195 603
Autres éléments de passif	1 589	563
Total des passifs	513 810	402 133
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	215 524	134 894
Débiteurs et avances (note 9)	35 357	26 934
Total des actifs financiers bruts	250 881	161 828
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs et avances (note 9)	(4 208)	(3 333)
Total des actifs financiers	246 673	158 495
DETTE NETTE MINISTÉRIELLE	267 137	243 638
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	1 077	990
Stocks (note 10)	25 897	28 863
Immobilisations corporelles (note 11)	391 832	382 930
Total des actifs non financiers	418 806	412 783
SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE	151 669 \$	169 145 \$

Obligations contractuelles et droits contractuels (note 12)

Passifs éventuels et actif éventuel (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(la version originale anglaise a été signée par)

Stephen Lucas

Sous-ministre

Gatineau, Canada

Date:

(la version originale anglaise a été signée par)

Carol Najm

Dirigeante principale des finances

Gatineau, Canada

Date:

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	Résultats prévus (note 2a)		
	2018	2018	2017
Charges			
Conservation de l'environnement naturel du Canada	371 339 \$	421 073 \$	398 053 \$
Information météorologique	242 009	266 516	238 284
Réduction au minimum des menaces découlant de la pollution	304 732	391 490	357 948
Services internes	222 450	273 460	195 221
Total des charges	1 140 530	1 352 539	1 189 506
Revenus			
Ventes de biens et services	75 641	82 021	77 968
Autres revenus	20 807	20 694	18 413
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(16 917)	(10 315)	(10 977)
Total des revenus	79 531	92 400	85 404
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 060 999	1 260 139	1 104 102
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		1 054 399	994 830
Variation des montants à recevoir du Trésor		80 630	3 412
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)		107 702	101 145
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérage		(8)	-
Éléments d'actif et de passif transférés entre ministères (note 15)		2	(198)
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire transférés entre ministères (note 15)		(62)	-
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		17 476	4 913
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice		169 145	174 058
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice		151 669 \$	169 145 \$

Information sectorielle (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	17 476 \$	4 913 \$
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	62 495	59 930
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(49 640)	(44 891)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(653)	(1 069)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(3 302)	(6 523)
Transferts entre ministères (note 15)	2	(198)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	8 902	7 249
Variation due aux stocks (note 10)	(2 966)	13 513
Variation due aux charges payées d'avance	87	(87)
Augmentation nette de la dette nette ministérielle	23 499	25 588
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	243 638	218 050
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	267 137 \$	243 638 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non audité)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

Exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 260 139 \$	1 104 102 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(107 702)	(101 145)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(49 640)	(44 891)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(3 302)	(6 523)
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaire en arrérage	8	-
Variations de l'état de la situation financière :		
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer (note 4)	(85 317)	(934)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(17 886)	8 001
Diminution (augmentation) des revenus reportés (note 6)	(9 268)	285
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 8)	(1 025)	10 166
Diminution (augmentation) du passif environnemental (note 5)	2 093	(54 185)
Diminution (augmentation) des autres éléments de passif	(1 026)	329
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances (note 9)	7 548	6 626
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	87	(87)
Augmentation (diminution) des stocks (note 10)	(2 966)	13 513
Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire transférés entre ministères (note 15)	62	-
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	991 805	935 257
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	62 495	59 930
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(653)	(1 069)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	61 842	58 861
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	752	712
Encaisse utilisée pour les activités de financement	752	712
ENCAISSE NETTE FOURNIE PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA	1 054 399 \$	994 830 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

1. Pouvoirs et objectifs

Environnement et Changement climatique Canada a été constitué en vertu de la *Loi sur le Ministère de l'Environnement Canada*. Aux termes de cette Loi, les pouvoirs, les devoirs et les fonctions du ministère de l'Environnement et Changement climatique Canada s'étendent aux affaires concernant :

- ✓ la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel (y compris la qualité de l'eau, de l'air et du sol);
- ✓ les ressources renouvelables, y compris les oiseaux migrateurs et les autres formes de flore et de faune d'origine non locale;
- ✓ l'eau;
- ✓ la météorologie;
- ✓ l'application de toute règle ou tout règlement établi par la Commission mixte internationale concernant les eaux frontalières;
- ✓ la coordination des politiques et des programmes du gouvernement du Canada relatifs à la préservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel.

Environnement et Changement climatique Canada exécute son mandat en faisant la promotion des trois (3) résultats stratégiques suivants:

- ✓ **Conservation de l'environnement naturel du Canada**
L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures.
- ✓ **Information météorologique**
La population canadienne est équipée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat.
- ✓ **Réduction au minimum des menaces découlant de la pollution**
Les menaces que représente la pollution pour les Canadiens ainsi que pour leur environnement sont réduites au minimum.

Le Programme des services internes comprend des groupes ayant des activités et des ressources connexes gérées de manière à faciliter la réalisation des programmes et atteindre les résultats stratégiques du ministère. Il s'agit de la base d'une approche pangouvernementale commune qui sert à planifier, créer, établir les budgets, faire les rapports et communiquer tous les services internes du gouvernement.

De plus, Environnement et Changement climatique Canada possède des pouvoirs en vertu de plusieurs lois qui touchent la façon dont le ministère fonctionne. Les Lois les plus importantes sont les suivantes:

- ✓ *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012)*
- ✓ *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*
- ✓ *Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois*
- ✓ *Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs*
- ✓ *Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador*
- ✓ *Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada — Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*
- ✓ *Loi fédérale sur le développement durable*
- ✓ *Loi relative à la stratégie nationale sur l'élimination sûre et écologique des lampes contenant du mercure*
- ✓ *Loi sur l'Agence canadienne pour l'incitation à la réduction des émissions*
- ✓ *Loi sur la conservation du Lac Seul (1928)*
- ✓ *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial*
- ✓ *Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique*
- ✓ *Loi sur la quasi-élimination du sulfonate de perfluorooctane*
- ✓ *Loi sur la semaine canadienne de l'environnement*
- ✓ *Loi sur la semaine de la protection de la faune*
- ✓ *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

1. Pouvoirs et objectifs (suite)

- ✓ *Loi sur le contrôle d'application de lois environnementales*
- ✓ *Loi sur le ministère de l'Environnement*
- ✓ *Loi sur les additifs à base de manganèse*
- ✓ *Loi sur les espèces sauvages au Canada*
- ✓ *Loi sur les espèces en péril*
- ✓ *Loi sur les opérations pétrolières au Canada*
- ✓ *Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux*
- ✓ *Loi sur les pêches (sections 36 à 42)*
- ✓ *Loi sur les pénalités administratives en matière d'environnement*
- ✓ *Loi sur les renseignements en matière de modification du temps*
- ✓ *Loi sur les ressources en eau du Canada*

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Environnement et Changement climatique Canada est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à Environnement et Changement climatique Canada ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectifs intégrés au *Plan ministériel 2017-2018*. Les montants des résultats prévus ne sont pas inclus dans la section « Financement du gouvernement et transferts » de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle ni dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle parce que ces montants n'ont pas été inclus dans le *Plan ministériel 2017-2018*.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Environnement et Changement climatique Canada fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par Environnement et Changement climatique Canada est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par Environnement et Changement climatique Canada sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire en fin d'année entre le moment où une opération affecte les autorisations d'Environnement et Changement climatique Canada et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse qu'Environnement et Changement climatique Canada a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisation pour s'acquitter de ses passifs.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(d) Revenus

- ✓ Les revenus provenant de droits réglementaires sont constatés dans les comptes en fonction des services fournis au cours de l'exercice.
- ✓ Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés.
- ✓ Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.
- ✓ Les revenus reportés se composent des montants reçus à l'avance pour la livraison de biens et la prestation de services qui seront reconnus à titre de revenus dans un exercice ultérieur où ils seront gagnés.
- ✓ Les autres revenus sont constatés dans l'exercice où s'est produit l'évènement qui a donné lieu aux revenus.
- ✓ Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés à nouveau ne peuvent servir à acquitter les passifs d'Environnement et Changement climatique Canada. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas l'autorité relative à la disposition des revenus non disponibles à dépenser à nouveau. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser à nouveau sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

(e) Charges

- ✓ Les paiements de transfert sont passés en charges durant l'année où le transfert est autorisé et que le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité.
- ✓ Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés de travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur valeur comptable.

(f) Avantages sociaux futurs

- ✓ Prestation de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du ministère au régime sont passées en charge dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale d'Environnement et Changement climatique Canada découlant du régime. La responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, comme étant le répondant du régime.
- ✓ Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés éligibles. Les employés ont eu la possibilité d'être payés la valeur totale ou partielle des avantages obtenus à ce jour ou de récupérer la valeur totale ou restante des prestations au moment du départ de la fonction publique. L'obligation restante est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont initialement comptabilisés au coût et lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

(h) Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et, à l'exception des terrains, sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile estimative des biens, tel que décrit à la note 11. Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas des oeuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

Les stocks sont évalués au coût et sont constitués de pièces et fournitures utilisées lors de la prestation future des programmes et ne sont principalement pas destinés à la revente. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(i) Passif éventuel

Le passif éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

(j) Actif éventuel

L'actif éventuel est un actif potentiel qui peut devenir un actif réel advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, l'actif éventuel est présenté dans les notes afférentes aux états financiers.

(K) Passif environnemental

Un passif environnemental pour l'assainissement des sites contaminés est comptabilisé lorsque tous les critères suivants sont satisfaits: il existe une norme environnementale, la contamination excède la norme environnementale, le gouvernement est directement responsable ou accepte la responsabilité, on prévoit renoncer aux avantages économiques futurs et il est possible de faire une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant nécessaire pour assainir les sites afin que ces derniers respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou annuler le passif doivent s'étendre sur de longues périodes futures et sont estimables et prévisibles, il faut utiliser la technique de la valeur actualisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement et est associé au nombre estimatif d'années nécessaires pour achever l'assainissement.

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

(l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés et divulgués au titre des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses dans les états financiers et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique, la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

Les passifs environnementaux sont sujets à une incertitude relative à la mesure, tel que mentionné à la note 5, en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités d'assainissement des sites contaminés, de l'utilisation d'une valeur actualisée des coûts estimés futurs et du fait que tous les sites n'ont pas fait l'objet d'une évaluation complète de l'étendue et de la nature de l'assainissement. Des modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, l'échéancier des dépenses, la technologie utilisée, la révision des normes environnementales ou de changements de réglementation pourraient entraîner des changements considérables aux passifs environnementaux comptabilisés.

(m) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations interentités, sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Les opérations interentités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations interentités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évaluées à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

3. Autorisations parlementaires

Environnement et Changement climatique Canada reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets d'Environnement et Changement climatique Canada pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours :

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 260 139 \$	1 104 102 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(49 640)	(44 891)
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	(3 302)	(6 523)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(107 702)	(101 145)
Recouvrements / ajustements des charges des exercices antérieurs	3 531	2 932
Diminution (augmentation) des charges à payer reliées au réaménagement des effectifs	212	518
Diminution (augmentation) des charges à payer non imputées aux autorisations	8 018	4 724
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(17 886)	8 001
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs (note 8)	(1 025)	10 166
Diminution (augmentation) du passif environnemental (note 5)	2 093	(54 185)
Augmentation (diminution) des stocks (note 10)	(2 966)	13 513
Autres	567	2 538
Total des éléments ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	(168 100)	(164 352)
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 11)	62 495	59 930
Paielements de transition pour la mise en œuvre des paielements de salaire en arriéré	8	-
Charges payées d'avances	87	(87)
Trop-payés de salaire	8 926	5 560
Autres prêts et avances aux employés	500	3
Paielements sur des contrats de location-acquisition	752	712
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations	72 768	66 118
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 164 807 \$	1 005 868 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées :

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Autorisations fournies:		
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	837 506 \$	750 844 \$
Crédit 5 – Dépenses en capital	84 575	73 872
Crédit 10 – Subventions et contributions	309 277	149 433
Montants législatifs	85 585	84 490
	1 316 943	1 058 639
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	(796)	(427)
Crédits non reportables	(151 340)	(52 344)
	(152 136)	(52 771)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 164 807 \$	1 005 868 \$

4. Créditeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des créditeurs et des charges à payer d'Environnement et Changement climatique Canada:

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Comptes créditeurs - autres ministères et organismes gouvernementaux	17 203 \$	10 816 \$
Comptes créditeurs - parties externes	169 052	99 946
Total des créditeurs	186 255	110 762
Charges à payer	40 297	30 473
Total des créditeurs et charges à payer	226 552 \$	141 235 \$

Dans le *Plan d'action économique 2012 du Canada*, le gouvernement a annoncé des mesures d'économies devant être mises en œuvre par les ministères à partir de 2012-2013 et devant s'étaler sur les trois exercices subséquents. À cet effet, le Ministère avait inscrit une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi dans le cadre des charges à payer, afin de tenir compte des coûts estimatifs du réaménagement des effectifs. Le solde restant de ces mesures au 31 mars 2018 est de 0 \$ (211 500 \$ au 31 mars 2017).

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

5. Passif environnemental

« L'approche fédérale en matière de lieux contaminés » du gouvernement établit un cadre de gestion des sites contaminés en utilisant une approche fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés identifiés qui sont situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour la santé humaine et pour l'environnement.

Environnement et Changement climatique Canada a relevé environ 80 sites (111 sites en 2016-2017) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le ministère a recensé environ 17 sites (17 sites en 2016-2017) pour lesquels des mesures sont requises et un passif brut de 180 882 milliers de dollars (183 006 milliers de dollars en 2016-2017) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites par des experts environnementaux.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel on applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe de sites non évalués. En conséquence, il existe 21 sites non évalués (13 en 2016-2017) pour lesquels un passif estimé de 230 milliers de dollars (199 milliers de dollars en 2016-2017) a été enregistré basé sur ce modèle.

Plus encore, il y a environ 1 site qui n'a pas été évalué par des experts en environnement (1 site en 2016-2017) pour lequel le ministère a estimé et enregistré un passif de 12 398 milliers de dollars (12 398 milliers de dollars en 2016-2017).

La combinaison de ces trois estimations, totalisant 193 510 milliers de dollars (195 603 milliers de dollars en 2016-2017), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 41 sites restants (80 sites en 2016-2017). Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, Environnement et Changement climatique Canada ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, les recouvrements connexes attendus et les dépenses futures totales non actualisées en date du 31 mars 2018 et du 31 mars 2017. Lorsque l'estimation du passif repose sur des besoins de trésorerie futurs, le montant est rajusté pour tenir compte de l'inflation à partir d'une prévision de l'indice des prix à la consommation (IPC) de 1,9 % (2 % en 2017). L'inflation est prise en compte dans le montant non actualisé. On a utilisé le coût d'emprunt du gouvernement du Canada qui s'appliquent aux courbes de rendement coupon zéro pour actualiser les dépenses futures estimatives. Les taux d'actualisation de mars 2018 vont de 1,79 % (0,76 % en 2017) pour les emprunts qui échoient à 2 ans à 2,24 % (2,39 % en 2017) pour les emprunts qui échoient à 30 ans ou plus.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

5. Passif environnemental (suite)

	2018					2017				
	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Recouvrements estimatifs	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimatif	Dépenses totales non actualisées estimatives	Recouvrements estimatifs
Sites militaires et anciens sites militaires ⁽¹⁾	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pratiques liées aux carburants ⁽²⁾	23	16	31,577	24,269	-	31	10	32,297	35,355	-
Installations maritimes / Sites aquatiques ⁽³⁾	13	7	159,519	186,218	-	28	13	162,674	185,119	-
Parcs et aires protégées ⁽⁴⁾	29	13	472	433	-	37	7	607	633	-
Bureaux / sites commerciaux ou industriels ⁽⁵⁾	14	3	1,942	1,891	-	15	1	25	26	-
Total	80	39	193 510 \$	212 811 \$	-	111	31	195 603 \$	221 133 \$	-

⁽¹⁾ Contamination associée à l'exploitation de sites militaires et anciens sites militaires, où les activités comme la manipulation et l'entreposage des combustibles, les décharges, la peinture à base de métaux ou de BPC utilisé pour les bâtiments ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., hydrocarbures pétroliers, BPC, métaux lourds. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽²⁾ Contamination principalement associée à l'entreposage et à la manipulation des combustibles, p. ex., déversements accidentels liés aux cuves de stockage des combustibles ou aux anciennes pratiques de manipulation des combustibles, comme les hydrocarbures pétroliers, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylène).

⁽³⁾ Contamination associée à l'exploitation des biens maritimes, comme les installations portuaires, les ports, les systèmes de navigation, les stations de phare, les stations hydrométriques, où les activités comme l'entreposage et la manipulation des combustibles, l'utilisation de peinture à base de métaux sur les stations de phare ont entraîné une contamination antérieure ou accidentelle, p. ex., métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et autres contaminants organiques. Les sites ont souvent plus d'une source de contamination.

⁽⁴⁾ Contamination associée à l'exploitation et l'entretien des parcs et des régions protégées où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BPC et autres contaminants organiques. Les sites comportent souvent des sources de contamination multiples.

⁽⁵⁾ Contamination associée à l'exploitation d'installations de bureaux / commerciales / industrielles où des activités telles que le transport et le stockage de carburant, les sites d'élimination des déchets et l'utilisation de peinture contenant des métaux ont donné lieu à une contamination antérieure ou accidentelle, p.ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, etc.

Les efforts suivis du gouvernement concernant l'évaluation des sites contaminés peut entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

6. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche particuliers, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Solde d'ouverture	6 831 \$	7 116 \$
Montants reçus		
Dons	1	2
Dépôts sur des projets à coûts partagés	11 899	2 578
Revenus constatés	(2 632)	(2 865)
Solde de clôture net	16 099 \$	6 831 \$

7. Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées

Environnement et Changement climatique Canada a conclu des contrats de location-acquisition d'espace et de matériel d'une valeur de 18 199 milliers de dollars dont l'amortissement cumulé s'élève à 11 647 milliers de dollars au 31 mars 2018 (18 199 milliers de dollars de valeur et 10 919 milliers de dollars d'amortissement cumulé au 31 mars 2017) tel que reflété dans la note 11. Les obligations pour les années à venir comprennent l'Université Carleton avec laquelle, le 13 octobre 2000, Environnement et Changement climatique Canada a conclu un accord stipulant qu'il louerait des espaces à bureaux et laboratoires pour le Centre national de la recherche faunique (CNRF), au coût annuel de 1 300 milliers de dollars en vertu d'un contrat de location-acquisition venant à échéance en 2028.

(en milliers de dollars)	2018
Exercice d'échéance	
2019	1 300 \$
2020	1 300
2021	1 300
2022	1 300
2023	1 300
2024 et les exercices ultérieurs	5 200
Total des versements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	11 700
Moins : intérêts théoriques (5,63%)	2 714
Solde des obligations au titre d'immobilisations corporelles louées	8 986 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

8. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés d'Environnement et Changement climatique Canada participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux bénéfices du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que le ministère versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2017-2018 s'élève à 57 393 milliers de dollars (55 868 milliers de dollars en 2016-2017). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,12 fois pour 2016-2017) les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois (1,08 fois en 2016-2017) les cotisations des employés.

La responsabilité d'Environnement et Changement climatique Canada relative au Régime se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2018, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en milliers de dollars)

Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice

Charge pour l'exercice

Prestations versées pendant l'exercice

Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice

2018	2017
26 260 \$	36 426 \$
3 315	(7 385)
(2 290)	(2 781)
27 285 \$	26 260 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

9. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des avances d'Environnement et Changement climatique Canada :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Débiteurs – autres ministères et organismes	6 169 \$	5 234 \$
Débiteurs – parties externes	29 004	21 937
Avances aux employés	435	36
Sous-total	35 608	27 207
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(251)	(273)
Débiteurs bruts	35 357	26 934
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(4 208)	(3 333)
Débiteurs nets	31 149 \$	23 601 \$

10. Stocks

Le tableau suivant présente les détails des stocks.

(en milliers de dollars)	2018	2017
Imprimés, livres, cartes et formulaires	20 \$	20 \$
Papeterie et fournitures de bureau	201	348
Fournitures de météorologie	16 894	17 536
Matériel électrique	54	81
Gaz comprimés et acétylène	9	7
Produits chimiques et connexes	5	6
Matériel scientifique et technique	827	684
Équipement de radar	4 050	4 235
Machinerie et matériel d'utilité générale	4	-
Équipement informatique	118	2 615
Matériel et approvisionnement de laboratoire	269	174
Véhicules tests	3 446	3 157
Total des stocks	25 897 \$	28 863 \$

Les stocks sont évalués en utilisant le prix moyen pondéré.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Bâtiments	25 à 40 ans
Travaux et infrastructure	20 à 40 ans
Matériel et outillage	2 à 30 ans
Véhicules	3 à 25 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée du bail ou de la vie utile de l'amélioration
Immobilisations corporelles louées	Durée du bail / de la vie utile

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

11. Immobilisations corporelles (suite)

Coût (en milliers de dollars)	2017	Acquisitions	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations et radiations	2018
Terrains	24 336 \$	-	-	9 \$	24 327 \$
Bâtiments	217 435	25	(23)	73	217 364
Travaux et infrastructure	36 640	33	(53)	-	36 620
Matériel et outillage	496 553	11 466	12 356	44 780	475 595
Véhicules ⁽²⁾	41 058	1 649	268	1 864	41 111
Améliorations locatives	39 982	-	164	-	40 146
Actifs en construction ⁽¹⁾	120 023	49 322	(11 489)	3 498	154 358
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	18 199	-	-	-	18 199
	994 226 \$	62 495 \$	1 223 \$	50 224 \$	1 007 720 \$

Amortissement cumulé (en milliers de dollars)	2017	Amortissement	Ajustements ⁽³⁾	Aliénations et radiations	2018
Bâtiments	140 338 \$	6 244 \$	(3 \$)	58 \$	146 521 \$
Travaux et infrastructure	10 503	1 693	(10)	-	12 186
Matériel et outillage	386 055	37 308	451	44 013	379 801
Véhicules ⁽²⁾	29 446	2 248	248	1 682	30 260
Améliorations locatives	34 035	1 419	19	-	35 473
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	10 919	728	-	-	11 647
	611 296 \$	49 640 \$	705 \$	45 753 \$	615 888 \$

Valeur comptable nette (en milliers de dollars)	2017	2018
Terrains	24 336 \$	24 327 \$
Bâtiments	77 097	70 843
Travaux et infrastructure	26 137	24 434
Matériel et outillage	110 498	95 794
Véhicules ⁽²⁾	11 612	10 851
Améliorations locatives	5 947	4 673
Actifs en construction ⁽¹⁾	120 023	154 358
Immobilisations corporelles louées - Bâtiments	7 280	6 552
Valeur comptable nette	382 930 \$	391 832 \$

⁽¹⁾ Les actifs en construction incluent: bâtiments, ouvrages de génie, logiciels et autres constructions.

⁽²⁾ La catégorie des véhicules comprend: véhicules routiers et non routiers, aéronefs, laboratoires mobiles, navires et embarcations.

⁽³⁾ Les ajustements comprennent les actifs en construction de 11 607 milliers de dollars qui ont été transférés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement de l'actif, des investissements additionnels et réductions de coûts pour une valeur comptable nette qui s'établit à 516 milliers de dollars réduite par des transferts d'immobilisations corporelles entre ministères pour un résultat net de 2 milliers de dollars sur la situation financière nette ministérielle.

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

12. Obligations contractuelles et droits contractuels

a) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités d'Environnement et Changement climatique Canada peuvent donner lieu à des contrats pluriannuels importants et des obligations en vertu desquels Environnement et Changement climatique Canada sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour mettre en oeuvre ses programmes de paiements de transfert ou l'acquisition de biens ou services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite:

(en milliers de dollars)	Contrats de location-exploitation	Paiements de transfert	Immobilisations corporelles	Autres	Total
2019	12 860 \$	104 411 \$	15 338 \$	18 416 \$	151 025 \$
2020	12 860	59 103	17 810	6 700	96 473
2021	12 860	55 510	21 029	5 111	94 510
2022	12 860	66 031	2 544	111	81 546
2023	12 860	-	5 367	244	18 471
2024 et ultérieurs	282 920	-	-	1 854	284 774
Total	347 220 \$	285 055 \$	62 088 \$	32 436 \$	726 799 \$

b) Droits contractuels

Les activités d'Environnement et Changement climatique Canada comprennent parfois la négociation de contrats ou d'ententes avec des tiers qui donnent lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Ils comprennent principalement les locations de biens, les redevances et les ventes de biens et de services. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux droits contractuels qui généreront des revenus au cours d'exercices futurs et pour lesquelles on peut établir des estimations raisonnables :

(en milliers de dollars)	Location de biens	Redevances	Ventes de biens et de services	Autres	Total
2019	-	-	14 535 \$	-	14 535 \$
2020	-	-	14 079	-	14 079
2021	-	-	13 787	-	13 787
2022	-	-	9 197	-	9 197
2023	-	-	-	-	-
2024 et ultérieurs	-	-	-	-	-
Total	-	-	51 598 \$	-	51 598 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

13. Passifs éventuels et actif éventuel

a) Passifs éventuels

Les éléments de passifs éventuels surviennent dans le cours normal des activités, et leur dénouement est inconnu. Il existe deux catégories de passif éventuel :

Réclamations et litiges

Des réclamations ont été faites auprès d'Environnement et Changement climatique Canada dans le cours normal des activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Environnement et Changement climatique Canada a enregistré une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Les réclamations et litiges pour lesquels le dénouement est indéterminable et dont le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable de la direction s'élèvent à environ 25 680 milliers de dollars au 31 mars 2018 (35 275 milliers de dollars en 2016-2017).

b) Actif éventuel

Environnement et Changement climatique Canada a conclu une entente de principe en vue de négocier un règlement relatif à l'assainissement d'un terrain loué. Bien que le montant réclamé dans cette action soit significatif, le résultat n'est pas déterminable.

Notes complémentaires aux états financiers (non audités)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

14. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, Environnement et Changement climatique Canada est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlées en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

(a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères :

Au cours de l'exercice, Environnement et Changement climatique Canada a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux, cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, services juridiques et indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle :

(en milliers de dollars)	2018	2017
Installations	50 293 \$	49 793 \$
Cotisations de l'employeur au régime de soins de santé et de soins dentaires	55 796	49 419
Indemnisation des accidentés du travail	985	1 046
Services juridiques	628	887
Total	107 702 \$	101 145 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada, les services informatiques offerts par Services partagés Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

(b) Autres transactions entre apparentés avec autres ministères et organismes:

(en milliers de dollars)	2018	2017
Débiteurs – autres ministères et organismes	6 169 \$	5 234 \$
Créditeurs - autres ministères et organismes	17 203	10 816
Charges - autres ministères et organismes	218 400	185 111
Revenus - autres ministères et organismes	27 177	29 640

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

15. Transferts à destination/en provenance d'autres ministères

Au cours de l'année, Environnement et Changement climatique Canada a reçu et a transféré des immobilisations corporelles avec les ministères d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ressources naturelles Canada et Parcs Canada pour un résultat net de -2 107 \$ (198 199 \$ en 2016-2017) sur la situation financière nette ministérielle affectant les catégories véhicules ainsi que matériel et outillage. Environnement et Changement climatique Canada a également transféré des avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire pour un résultat net de 62 295 \$ (0 \$ en 2016-2017) sur la situation financière nette ministérielle.

(en milliers de dollars)

Actifs :

Immobilisations corporelles (note 11)

2018

(2 \$)

Avances salariales d'urgence et trop-payés de salaire

62

Total des actifs transférés

60

Ajustement à la situation financière nette ministérielle

60 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

16. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes d'Environnement et Changement climatique Canada. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par résultats stratégiques, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en milliers de dollars)	Conservation de l'environne- ment naturel du Canada	Information météo- rologique	Réduction au minimum des menaces découlant de la pollution	Services internes	2018	2017
Exploitation et administration						
Salaires et avantages sociaux des employés	202 660 \$	172 954 \$	210 223 \$	178 400 \$	764 237 \$	641 072 \$
Services professionnels et spécialisés	47 122	8 721	28 981	21 635	106 459	96 350
Installations	16 508	10 857	14 938	12 836	55 139	53 268
Amortissement des immobilisations corporelles	9 848	21 913	12 040	5 839	49 640	44 891
Autres services sous contrat	4 964	12 354	2 588	5 984	25 890	25 648
Matériel et fournitures	8 750	5 750	7 029	2 229	23 758	24 956
Locations	7 865	2 917	1 366	33 373	45 521	26 058
Voyages	10 991	6 349	7 077	3 119	27 536	25 371
Matériel et équipement	7 363	1 729	3 810	2 797	15 699	10 430
Perte nette sur les aliénations, radiations et ajustements d'immobilisations corporelles	574	1 679	638	411	3 302	6 523
Passif environnemental	-	-	(2 093)	-	(2 093)	54 185
Réparation et entretien de l'équipement	3 383	2 856	2 107	1 159	9 505	10 018
Frais postaux	1 599	1 075	590	441	3 705	4 041
Services d'information – communications	1 083	430	2 589	749	4 851	4 996
Télécommunications	436	529	71	1 062	2 098	1 978
Frais et perceptions pour une affectation spéciale	2 008	-	-	-	2 008	1 911
Autres	2 298	8 719	1 285	3 426	15 728	8 173
Total des frais d'exploitation et d'administration	327 452	258 832	293 239	273 460	1 152 983	1 039 869
Paiements de transfert						
Organismes à but non lucratif	84 707	1 888	69 799	-	156 394	116 443
Autres pays et organismes internationaux	2 245	5 635	19 691	-	27 571	24 041
Autres niveaux de gouvernement au Canada	6 106	155	8 093	-	14 354	8 449
Autres paiements à des particuliers	177	6	-	-	183	218
Industrie	386	-	668	-	1 054	486
Total des paiements de transfert	93 621	7 684	98 251	-	199 556	149 637
Total des charges	421 073	266 516	391 490	273 460	1 352 539	1 189 506
Revenus						
Ventes de biens et services	41 531	36 630	3 095	765	82 021	77 968
Autres revenus	15 949	3 655	508	582	20 694	18 413
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(6 075)	(3 401)	139	(978)	(10 315)	(10 977)
Total des revenus	51 405	36 884	3 742	369	92 400	85 404
Coût de fonctionnement net	369 668 \$	229 632 \$	387 748 \$	273 091 \$	1 260 139 \$	1 104 102 \$

Notes complémentaires aux états financiers (non auditées)

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

17. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conforme à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Environnement et Changement climatique Canada

**Annexe à la
Déclaration de responsabilité de la direction
englobant les contrôles internes en matière de
rapports financiers 2017-2018**

Environnement et Changement climatique Canada

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction englobant les contrôles internes en matière de rapports financiers 2017-2018

Table des matières

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction.....	30
1. Introduction	31
2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement et Changement climatique Canada.....	31
2.1 Gestion du contrôle interne	31
2.2 Ententes de service relatives aux états financiers.....	31
3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2017-2018	33
3.1 Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon importante	33
3.2 Programme de surveillance continue	33
4. Plan d'action du ministère pour le prochain exercice et les exercices subséquents	35

Annexe à la Déclaration de la responsabilité de la direction

1. Introduction

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme d'ECCC se trouvent dans le dernier [Rapport sur les résultats ministériels](#) et le [Plan ministériel](#) en vigueur.

2. Système de contrôle interne en matière de rapports financiers d'Environnement et Changement climatique Canada

2.1 Gestion du contrôle interne

ECCC est doté d'une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Un cadre ministériel de gestion du contrôle interne, approuvé par l'administrateur général, est instauré et englobe :

- des structures de responsabilisation organisationnelle relativement à la gestion du contrôle interne en vue d'appuyer une saine gestion financière, y compris les rôles et les responsabilités des cadres supérieurs dans leurs secteurs de responsabilité pour la gestion du contrôle;
- le code de valeurs et d'éthique;
- la communication et la formation continues concernant les exigences législatives, et les politiques et les procédures en vue d'une saine gestion financière et des contrôles financiers;
- la surveillance de la gestion du contrôle interne, au moins deux fois par année, et des mises à jour régulières à cet effet, ainsi que la présentation des résultats d'évaluation et des plans d'action connexes à la dirigeante principale des finances, à l'administrateur général et le cas échéant, à la haute direction du ministère.

Le comité ministériel d'audit fournit des conseils à l'administrateur général quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance du ministère.

2.2 Ententes de service relatives aux états financiers

ECCC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines opérations qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit:

Ententes en matière de services communs

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est responsable de la gestion centralisée des salaires et de l'approvisionnement en biens et en services conformément à la délégation de pouvoirs d'ECCC, en plus de fournir des services de gestion des locaux;
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) du Canada fournit des services liés à l'assurance de la fonction publique aux employés d'ECCC et administre de façon centralisée le versement de la part des cotisations de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés (c'est-à-dire, le Régime de pension de retraite de la fonction publique, le Régime d'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec et le Régime de prestations supplémentaires de décès de la fonction publique) au nom d'ECCC;
- Le ministère de la Justice Canada fournit des services juridiques à ECCC;
- Le Service des poursuites pénales du Canada fournit des services de poursuite à ECCC; et
- Services partagés Canada fournit des services d'infrastructure de technologie de l'information (TI) à ECCC dans les domaines des centres de données et des réseaux. La portée et les responsabilités sont abordées dans l'accord interministériel entre Services partagés Canada et ECCC.

Les lecteurs de cette annexe peuvent se référer aux annexes des déclarations de responsabilité de la direction des organisations susnommées pour mieux comprendre les systèmes de CIRF relativement à ces services particuliers.

Ententes particulières

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) offre à ECCC une plateforme du système financier SAP pour saisir toutes les opérations financières et en rendre compte. Dans le cadre de cette entente, ECCC se fie sur AAC pour la gestion de certains contrôles et procédures de TI (p. ex. la sécurité, la configuration, la gestion du changement et la continuité opérationnelle). AAC administre également diverses fonctions liées aux données de base dans SAP pour le compte d'ECCC. Par conséquent, le ministère se fie sur les procédures de contrôle d'AAC.

3. Résultats de l'évaluation ministérielle au cours de l'exercice 2017-2018

Le tableau suivant résume l'état des activités de surveillance continue conformément au plan cyclique de l'exercice précédent.

Progrès réalisés au cours de l'exercice de 2017-2018	
Plan cyclique de surveillance continue pour l'exercice en cours	État
Contrôles au niveau de l'entité	Activités réalisées comme prévu ; mesures correctives sont entreprises
Contrôles généraux de la technologie de l'information (CGTI)	Activités réalisées comme prévu ; mesures correctives sont entreprises
Services de la paye	Activités réalisées comme prévu; actions correctives apportées
Dépenses de fonctionnement	Activités réalisées comme prévu; aucune mesure corrective n'est requise
Dépenses en capital	En cours
Revenus	En cours

Les principales conclusions et les ajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'exercice en cours sont résumés ci-dessous.

3.1 Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon importante

En 2017-2018, ECCC a révisé ses processus d'affaires afin de réévaluer et rationaliser la liste des contrôles internes clés. Cette standardisation facilitera les évaluations futures.

3.2 Programme de surveillance continue

En 2017-2018, ECCC a mis en œuvre son plan de surveillance continue des contrôles internes en matière de gestion financière tel qu'exigé par l'ensemble des politiques sur la gestion financière du Conseil du Trésor. Ce plan est conforme à la Déclaration de responsabilité de la direction et est révisé selon les priorités émergentes.

Ainsi, le ministère a complété la réévaluation des contrôles au niveau de l'entité et des CGTI, de même que l'examen des contrôles sur les dépenses de fonctionnement par l'entremise de la vérification après paiements.

Le ministère continue d'être proactif dans sa gestion des problèmes potentiels liés à la mise en œuvre du système de paye de Phénix. ECCC a révisé des documents liés au processus de la paye, tels que la description des processus ou la matrice de contrôle associée, et a mis en œuvre des contrôles supplémentaires incluant des analyses périodiques, la production de rapports sur les problèmes de paiement et la clarification des rôles et responsabilités, afin de fournir une assurance additionnelle sur l'exactitude des dépenses de salaires. En outre, des ressources supplémentaires continuent d'analyser les données de Phénix et de Mes ressources humaines du gouvernement du Canada (MesRHGC) pour identifier les sources des causes afin d'atténuer les problèmes futurs.

Les contrôles clés testés ont fonctionné comme prévu et certaines mesures correctives se détaillent comme suit :

- Mettre en œuvre le plan de relève interne pour les fonctions essentielles de la gestion financière (FEGF) récemment approuvé par la dirigeante principale des finances. Ce plan doit être mis à profit lors d'événements perturbateurs ainsi que pour l'identification et la documentation des procédures de survie requises pour les FEGF.
- Accroître la sensibilisation à la fraude pour les employés du ministère grâce au développement d'un guide qui est en attente d'approbation et commencer à implanter une fonction analytique de données qui inclut une surveillance trimestrielle. Ces recommandations font partie du domaine des contrôles au niveau de l'entité.
- Obtenir l'assurance auprès des fournisseurs de services communs à travers leur Déclaration de responsabilité de la direction sur le fonctionnement adéquat des contrôles généraux de la technologie de l'information (modifications au système, traitement des opérations en ligne, sauvegarde et récupération des données et planification de la continuité opérationnelle) pour les services fournis à ECCC.

Les dépenses en capital et les revenus ont fait partie du plan de surveillance continue d'ECCC en 2016-2017 et la réévaluation est en cours. La date d'achèvement de cette réévaluation est prévue pour l'automne 2018 et le statut actuel est fourni ci-dessous :

Dépenses en capital

Suite à l'examen des contrôles clés présentés à la section 3.1, l'étendue des travaux prévus sur les dépenses en capital a été révisée afin d'inclure le matériel informatique, l'équipement et l'inventaire. Des travaux sont en cours afin de mieux comprendre les contextes suivants :

- La capitalisation des coûts de développement pour les logiciels;
- La surveillance du suivi des actifs ainsi que les responsabilités en la matière; et
- La formation offerte aux employés portant sur la gestion et la maintenance des actifs inscrits aux registres.

Revenus

ECCC a terminé la révision des documents liés au formulaire d'évaluation des mécanismes de revenus, les gabarits standardisés pour les arrangements financiers et la formation offerte aux employés impliqués dans le processus. Les éléments d'approbation, les prises de décisions et les responsabilités ont été également documentés par le biais de la délégation des pouvoirs de signature en matière financière du ministère ainsi qu'à travers la politique du ministère sur les revenus. Des travaux sont en cours afin de tester l'efficacité opérationnelle des contrôles clés associés.

4. Plan d'action du ministère pour le prochain exercice et les exercices subséquents

Le plan cyclique de surveillance continue d'ECCC a été révisé afin de refléter les changements de priorités du ministère ainsi que les résultats de l'évaluation annuelle axée sur les risques de 2017-2018 qui sert à identifier les secteurs à risque élevé au sein du système ministériel de CIRF:

En juin 2018, le Bureau du contrôleur général (BCG) a indiqué les nouvelles exigences à venir pour le Cadre de responsabilisation de gestion. De ce fait, ECCC a ajusté son plan actuel pour inclure l'évaluation des contrôles internes spécifiques aux processus de gestion financière suivants:

- Budgétisation et gestion de la planification,
- Établissement des coûts,
- Planification des investissements, et
- Attestation du dirigeant principal des finances pour les présentations au Cabinet.

Par conséquent, le plan de surveillance continue d'ECCC a été modifié pour prolonger la durée du plan sur une période de cinq ans, conformément au Guide de surveillance continue des contrôles internes en matière de gestion financière du SCT. Cela assurera un meilleur équilibre entre les ressources disponibles et la charge de travail pour adresser les secteurs à risque élevé.

Plan cyclique de surveillance continue*					
Principaux domaines de contrôle	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Contrôles au niveau de l'entité	Non	Non	Oui	Non	Non
Contrôles généraux de la technologie de l'information	Non	Non	Oui	Non	Non
Paye	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Dépenses de fonctionnement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Dépenses en capital	Oui	Non	Non	Non	Non
Subventions et contributions	Non	Oui	Oui	Non	Non
Revenus	Oui	Non	Non	Non	Non
Clôture des comptes et présentation de l'information financière	Non	Oui	Oui	Non	Non
Passifs environnementaux	Non	Oui	Oui	Non	Non
Budgétisation et gestion de la planification	Oui	Oui	Non	Non	Non
Établissement des coûts	Non	Oui	Oui	Non	Non
Planification des investissements	Non	Oui	Oui	Non	Non
Attestation du dirigeant principal des finances pour les présentations au Cabinet	Oui	Oui	Non	Non	Non

* L'information pour les années 2021-2022 et 2022-2023 est préliminaire et sera affinée après la prochaine évaluation annuelle fondée sur les risques du système de CIRF.

De plus, ECCC planifie d'améliorer son approche pour la surveillance des contrôles par le développement d'une méthodologie de fonction analytique de données pour les domaines suivants : détection d'anomalies, contrôles internes, conformité aux politiques et bonnes pratiques en termes de gestion financière et prise de décision.

Finalement, ECCC renforcera le contrôle des dépenses de salaires à travers une vérification après paiement des transactions de paye, comme recommandé dans la ligne directrice du SCT sur la « gestion financière de l'administration de la paye ».